



COMMUNE DE BOUROGNE

WWW.BOUROGNE.FR



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2026

N°16



P.4

Élections municipales 2026

P.6 BUDGET 2026

P.16 RÉGLEMENTATION

VISITE DE L'ÉGLISE

Une belle mise en lumière de notre Église Saint-Martin

Le 14 décembre 2025, à l'issue de la messe, une visite de notre patrimoine local a été proposée autour de l'Église Saint-Martin de Bourogne.



De nombreux visiteurs ont répondu présents pour découvrir ou redécouvrir cet édifice du XVII^e siècle, riche d'histoire et de trésors souvent méconnus. Au fil de la visite, chacun a pu apprécier :

- Le clocher et ses cloches,
- Les tableaux du chemin de croix retraçant les dernières étapes de la vie de Jésus,
- Les vitraux, la chaire, les pierres tombales,
- Les vêtements liturgiques.

Les paroissiens se sont mobilisés pour accompagner les visiteurs avec enthousiasme et transmettre leur attachement à ce lieu chargé de mémoire. Un moment particulièrement apprécié : la présentation du clocher par Monsieur le Maire de Bourogne, Baptiste Guardia, qui a partagé avec passion les spécificités de cet espace, notamment l'escalier en colimaçon récemment rénové. L'église, magnifiquement décorée pour l'Avent avec sa crèche et son sapin de Noël, offrait un cadre chaleureux et inspirant à cette rencontre. Une très belle après-midi, placée sous le signe de la découverte, du partage et de la valorisation de notre patrimoine. ●

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE 4

Élections municipales 2026
Conseil municipal
1^{er} régiment d'artillerie
Un temps de mémoire et de rassemblement

BUDGET 6

Bourogne confirme la solidité de ses finances

TRAVAUX URBANISME PROJETS 8

Cabinet dentaire : le projet avance
Fin des travaux rue Bernardot
Aménagement du passage piéton rue de Belfort
Traitement contre les cirons dans l'église

ENFANCE 9

Périscolaire : La rentrée approche... et les inscriptions aussi !
Association des Parents d'Élèves : des actions pour faire vivre l'école
Non à la fermeture d'une classe !

CULTURE 12

Espace multimédia Gantner

ASSOCIATIONS ET LOISIRS 13

Une parenthèse artistique au cœur du village
Club Colette : porcelaine froide
Les Galopins : un loto sous le signe de la convivialité et du partage !
Gravel du Lion à Belfort
Une Rose, Un Espoir est revenu dans la commune cette année
La relève assurée à l'AAPPMA de Bourogne
Une belle rencontre autour de la pêche à Bourogne

BRÈVES 16

État civil
Réglementation : vivre ensemble dans le respect
Point de situation : distributeur automatique de billets



Bulletin Municipal de Bourogne
N°16 • Juin 2026
Publication de la Ville de Bourogne
Directeur de la publication : Baptiste Guardia
Conception et impression : Elephant Com and Events
Dépôt légal en cours
Tirage : 900 exemplaires



Baptiste Guardia
Maire de Bourogne

Chères Bourignaises, chers Bourignais,

Les dernières élections municipales ont confirmé la confiance que vous accordez à l'équipe que je conduis. Je tiens à vous en remercier sincèrement. Cette confiance nous oblige : elle nous engage à poursuivre le travail engagé avec sérieux, cohérence et sens des responsabilités.

Depuis 2020, nous avons fait un choix clair : celui d'une gestion rigoureuse et d'une action concrète. Nous avons assaini les finances de la commune, fortement réduit notre endettement et, dans le même temps, continué à investir pour améliorer durablement votre cadre de vie.

Le budget présenté dans ce bulletin s'inscrit pleinement dans cette continuité. Il traduit une volonté simple : préparer l'avenir de Bourogne sans compromettre son équilibre. Investir, oui. Mais investir avec responsabilité, en gardant une vision à long terme.

Cette vision est aujourd'hui mise à l'épreuve par des décisions qui nous dépassent. La fermeture envisagée d'une classe à notre école en est une illustration concrète. Fondée sur une lecture ponctuelle des effectifs, elle ne tient pas suffisamment compte des réalités locales, des perspectives d'évolution et des investissements importants réalisés par la commune.

Car Bourogne n'est pas un territoire figé. La montée en puissance du 1^{er} Régiment d'Ar-

tillerie, l'arrivée de nouvelles familles, ainsi que les projets engagés par la commune, témoignent d'une dynamique bien réelle. Dans ce contexte, affaiblir notre école serait une erreur aux conséquences concrètes : des conditions d'apprentissage dégradées pour les élèves et une perte de qualité du service rendu aux familles.

Face à cela, nous agissons. Avec détermination, mais aussi avec sens du dialogue et des responsabilités, en lien étroit avec l'association des parents d'élèves APE Les Comètes. Défendre notre école, ce n'est pas refuser toute évolution, c'est demander que les décisions soient prises avec une vision juste, équilibrée et ancrée dans la réalité du terrain.

Bourogne continuera d'avancer avec la même ligne de conduite : du sérieux dans la gestion, de la cohérence dans les choix et une ambition assumée pour l'avenir de notre commune. Je tiens à remercier les élus, les agents communaux, les enseignants, les associations et l'ensemble des habitants qui contribuent, chacun à leur niveau, à faire vivre Bourogne.

Bonne lecture à toutes et à tous.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 ONT CONSTITUÉ UN MOMENT FORT DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DE NOTRE COMMUNE.

Par votre vote, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale. Ce résultat confirme le soutien apporté au travail engagé depuis 2020 et à la ligne que nous défendons : une gestion sérieuse, des décisions assumées et des projets concrets pour Bourogne.

Cette confiance nous engage pleinement. Elle nous oblige à poursuivre le cap fixé, avec la même exigence, la même cohérence et la

même volonté d'agir dans l'intérêt général, sans céder aux effets d'annonce ni aux choix de facilité.

Le Conseil municipal est composé de 19 élus, dont 15 membres de la majorité municipale et 4 élus d'opposition. Cette composition reflète le choix exprimé par les habitants et garantit un fonctionnement démocratique dans le respect des sensibilités de chacun.

Aux côtés du Maire, les adjoints et conseillers délégués sont pleinement mobilisés pour mettre en œuvre les actions de la commune et répondre aux attentes des habitants.

Vous trouverez ci-dessous l'organigramme de l'équipe municipale, qui précise les rôles et responsabilités de chacun.



Baptiste GUARDIA

Maire



Geneviève SANGLARD

Adjointe

Solidarité, vie citoyenne et engagement



Robert CORTI

Adjoint

Aménager, moderniser le village et patrimoine



Odile ZARAGOZA

Adjointe

Village plus vert et plus durable



Jean-Michel BASSI

Adjoint

Vie associative et événements



Sandrine POUX

Adjointe

Culture, École, enfance et jeunesse



Philippe ANDRE

Conseiller Municipal délégué

Devoir de Mémoire



Mehdi HENRIOT

Conseiller Municipal délégué

Sports et événements



Philippe PAQUIT

Conseiller Municipal délégué

Environnement et cadre de vie



Céline OGIER

Conseillère Municipale



Cyrille ROLLAND

Conseiller Municipal



Célestine EICH

Conseillère Municipale



Jérémie ROLIN

Conseiller Municipal



Carol MEIER

Conseillère Municipale



Joëlle MALNATI

Conseillère Municipale



Marie-Laure VIATTE

Conseillère Municipale



Patrick SIGNE

Conseiller Municipal



Sabine HOFF

Conseillère Municipale



Didier CHAMAGNE

Conseiller Municipal

RELATIONS EXTÉRIEURES

1^{er} régiment
d'artillerieEXERCICE BALD EAGLE :
NOS ARTILLEURS AIGUISENT
LEUR SAVOIR-FAIRE !

Précision, coordination et engagement. 4 mortiers de 120 mm ont été déployés pour une séance d'entraînement intensive sur le camp de Valdahon, mettant en œuvre les compétences et la réactivité de nos artilleurs. Cette journée de tir s'inscrit dans le cadre de la Mise en Condition Finale (MCF) de la B2 en vue de leur prochaine projection en OPEX. Un entraînement réaliste et exigeant, permettant ainsi de réaliser son pack vital et de valider ses savoirs faire artillerie, essentiel pour garantir l'efficacité opérationnelle des missions.

DYNAMIC FRONT 26

8 LRU / MLRS tirent ensemble sur un front de 600 mètres ! Le 1^{er} RA et ses alliés italiens et allemands ont démontré leur puissance de feu lors de l'exercice Dynamic Front 26 en Roumanie ! 8 LRU (Lance-Roquettes Unitaire) et MLRS (Multiple Launch Rocket System) ont réalisé des tirs coordonnés sur un front de 600 mètres, sous acquisition drone (DT46 - 61^e RA). Précision et déluge de feu sur la zone d'impact ! Durant DYNAMIC FRONT 26, les différentes artilleries alliées ont travaillé sous un commandement unique, la coordination, la manœuvre, et l'interopérabilité à travers des tirs tactiques et techniques.

UN NOUVEAU
COMMANDEMENT POUR LA B9

Ce samedi 7 mars 2026, le Capitaine Christophe a officiellement pris le commandement de la 9^e Batterie de Réserve (B9) lors d'une cérémonie solennelle au 1^{er} Régiment d'Artillerie. Un engagement au service de la nation : la B9, composée de réservistes volontaires, joue un rôle essentiel dans la défense et la sécurité de notre territoire. Le Capitaine Christophe prend son commandement avec détermination et professionnalisme. Le Colonel LEDUC, 114^e Chef de corps du 1^{er} RA, a présidé l'événement, entouré des membres de la batterie, des autorités militaires locales et des familles des réservistes. Félicitations au Capitaine Christophe pour cette nouvelle responsabilité et merci à tous les réservistes

pour leur dévouement et leur engagement au quotidien.

FORMATION GÉNÉRALE
INITIALE DE RÉSERVE

La 5^e batterie du 1^{er} Régiment d'Artillerie a accueilli 37 réservistes pour une Formation Générale Initiale de Réserve (FGI-R) à Bourogne. Objectifs de la FGI-R : intégrer la communauté militaire et adopter le code du soldat. Acquérir les savoir-être, savoir-faire et qualités physiques essentiels au combattant. Maîtriser les missions de combat terrestre (C3T) et le matériel utilisé. Développer l'esprit de cohésion et l'exemplarité au sein du collectif. Préparer les réservistes à combattre en haute intensité, de jour comme de nuit. À l'issue de cette formation, Les réservistes ayant réussi la FGI-R pourront être élevés au grade de première classe. La Qualification Militaire de niveau 1 Réserve (QM1-R) leur sera attribuée. Les potentiels officiers ou sous-officiers seront identifiés pour un parcours d'excellence.

EXERCICE POM 11 :

Le 1^{er} RHC rejoint le 1^{er} RA pour un entraînement interarmes ! Le 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat (1^{er} RHC) basé à Phalsbourg participe à un exercice militaire dans la localité de Belfort aux côtés du 1^{er} régiment d'artillerie et du 35^e régiment d'infanterie. Cet exercice, baptisé POM 11, permet aux équipages du 1^{er} RHC de réaliser une série d'entraînements interarmes dans le cadre de la préparation opérationnelle des unités de l'armée de Terre.

PASSATION DE
COMMANDEMENT À LA BCL

Ce mercredi 1^{er} avril 2026, la Batterie de Commandement et de Logistique (BCL) du 1^{er} régiment d'artillerie a vécu un moment fort avec la passation de commandement entre le capitaine Alexandre et le capitaine Jérôme. Cette cérémonie marque le transfert des responsabilités dans un esprit de tradition et de continuité, symbolisant l'engagement et le professionnalisme de nos officiers. Nous remercions le capitaine Alexandre pour son dévouement et son leadership, et souhaitons la bienvenue au capitaine Jérôme dans ses nouvelles fonctions. ●

COMMÉMORATION

Un temps de
mémoire et de
rassemblement

Comme chaque année, la commune s'est réunie le 8 mai afin d'honorer celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. La matinée a débuté à 10h30 à l'Écluse n°7, lieu chargé d'histoire et de mémoire, avant la cérémonie principale organisée à 11h au monument aux morts, au cœur du village.



Dans un moment de recueillement et de dignité, habitants, élus, anciens combattants, représentants des forces armées et jeunes générations se sont retrouvés pour perpétuer le devoir de mémoire. Les élèves du groupe scolaire ont apporté une émotion particulière à cette cérémonie grâce à leurs interprétations de La Marseillaise et du Chant des Partisans. La présence du petit-fils du soldat Georges Ducouloux a également donné une résonance toute particulière à cet hommage. Nous remercions chaleureusement le 1^{er} RA, les pompiers des Tourelles, les gendarmes, les associations patriotiques ainsi que l'ensemble des participants venus nombreux partager ce moment de mémoire collective. L'Écluse n°7 rappelle le sacrifice de soldats tombés lors des combats de novembre 1944 pour la libération du secteur. Leur engagement nous rappelle que la paix et la liberté ne sont jamais acquises définitivement et qu'elles doivent continuer à être défendues et transmises. La cérémonie s'est ensuite clôturée dans un esprit de convivialité et de partage autour du vin d'honneur organisé au foyer rural. ●

GESTION

Bourogne confirme la solidité de ses finances

L'ANNÉE 2026 S'OUVRE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL TOUJOURS INCERTAIN, QUI IMPOSE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES RIGUEUR ET RESPONSABILITÉ. DANS CE CADRE, BOUROGNE ABORDE CE NOUVEL EXERCICE AVEC DES BASES SOLIDES, FRUIT D'UNE GESTION MAÎTRISÉE ET CONSTANTE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

UN CAP FINANCIER MAÎTRISÉ

La situation financière de la commune reste saine. L'exercice 2025 s'est clôturé avec un excédent global cumulé de 934 433 €, confirmant la bonne gestion des finances communales. Avec un taux d'épargne brute de 20 % et une épargne nette de près de 350 000 €, la commune conserve une réelle capacité à financer ses projets.

Pour 2026, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,73 M€, avec une évolution maîtrisée, notamment liée à la participation de l'employeur aux complémentaires santé des agents et à une prudence renforcée sur les dépenses énergétiques. Les recettes, estimées à 1,80 M€, restent stables et volontairement prudentes afin de préserver les équilibres budgétaires.

UNE GESTION RESPONSABLE

La commune poursuit une gestion rigoureuse de ses dépenses, avec :

- une maîtrise des charges de personnel, malgré les évolutions de carrière,
- une attention particulière portée aux dépenses d'énergie,
- une optimisation des contrats et des charges courantes.

Dans le même temps, les taux d'imposition communaux restent stables, traduisant une volonté de ne pas alourdir la fiscalité locale, tout en maintenant un haut niveau de service public.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

Le niveau d'endettement de la commune reste modéré et parfaitement soutenable. Avec une capacité de désendettement d'environ UN an, Bourogne dispose d'une situation financière particulièrement saine, lui permettant d'envisager sereinement ses investissements futurs sans fragiliser ses équilibres.

DES SERVICES DE QUALITÉ POUR TOUS

Malgré un contexte contraint, la commune fait le choix de maintenir un niveau de service public élevé. École, entretien des espaces publics, vie associative, culture, accompagnement des habitants : ces services restent une priorité et traduisent l'engagement de la municipalité au quotidien.

DES INVESTISSEMENTS UTILES POUR L'AVENIR

En 2026, la commune consacre près de 872 000 € à l'investissement, avec une priorité donnée aux projets concrets et structurants. Parmi les principales opérations :

- la poursuite des travaux de voirie et d'aménagement,
- les études et le lancement du projet de rénovation de l'école,
- l'amélioration des équipements liés à la restauration scolaire,
- la rénovation du terrain multisport,
- des travaux sur le patrimoine communal, notamment à l'église,
- l'acquisition de matériels pour les services municipaux.

Des investissements utiles pour l'avenir

En 2026, la commune consacre près de 872 000 € à l'investissement, avec une priorité donnée aux projets concrets et structurants.

Parmi les principales opérations :



poursuite des travaux de voirie et d'aménagement



études et lancement du projet de rénovation de l'école



amélioration des équipements liés à la restauration scolaire



rénovation du terrain multisport



travaux sur le patrimoine communal, notamment à l'église



acquisition de matériels pour les services municipaux

La commune poursuivra également la recherche active de subventions auprès de l'État, du Département, de la Région et de ses partenaires afin d'optimiser le financement de ces projets.



Une trajectoire claire

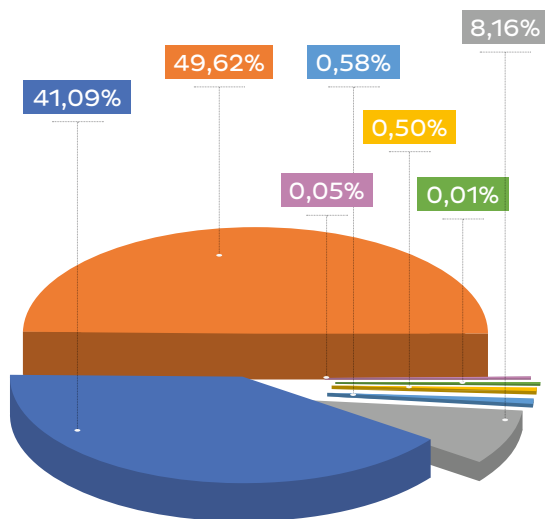
Ce budget 2026 s'inscrit dans la continuité des années précédentes :

préserver des finances solides, maintenir des services de qualité et investir avec cohérence pour préparer l'avenir.

Bourogne fait ainsi le choix d'un budget à la fois prudent et ambitieux, fidèle à une ligne claire : agir concrètement, sans compromettre l'équilibre de la commune.

Fonctionnement

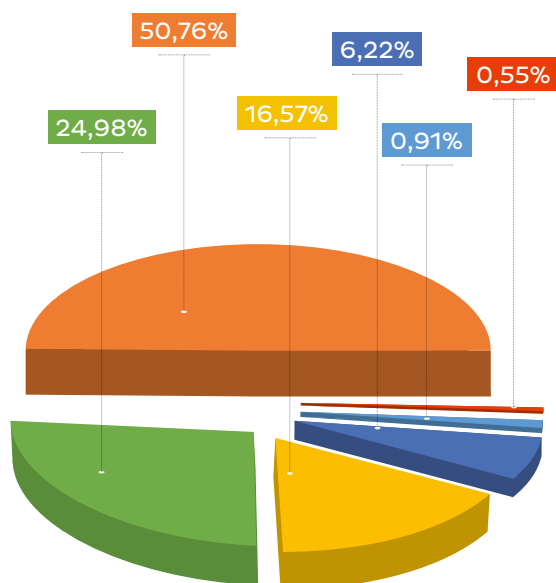
DÉPENSES



Total des dépenses réelles
1 731 413,00 €

- Charges de personnel et frais assimilés
859 050 €
- Charges à caractère général
711 410 €
- Autres charges de gestion courante
141 230 €
- Atténuations de produits
10 000 €
- Charges financières
8 723 €
- Charges exceptionnelles
200 €
- Dotations aux provisions semi-budgétaires
800 €

RECETTES



Total des recettes réelles
1 804 833,00 €

- Fiscalité locale
450 868 €
- Autres impôts et taxes
916 118 €
- Dotations subventions et participations
299 067 €
- Produits des services du domaine et ventes diverses
112 288 €
- Atténuations de charges
16 500 €
- Autres produits de gestion courante
9 992 €

Subventions
aux associations

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
L'ARCHE DE MALLO <i>Lutte contre la prolifération des chats</i>	1 000 €
FOOTBALL CLUB DE BOUROGNE <i>Club sportif adultes et enfants</i>	4 000 €
APE LES COMÈTES <i>Association des Parents d'élèves</i>	2 120 €
LES GALOPINS <i>Association de promotion du bien-être des enfants bourignais, à travers l'organisation de manifestations variées</i>	1 200 €
CALADRIUS & CIE <i>Association pour l'amélioration du bien-être des personnes ayant un suivi médical</i>	1 900 €
UNE ROSE UN ESPOIR <i>Association de lutte contre le cancer</i>	150 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE <i>Sensibilisation aux règles de sécurité</i>	500 €
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE LUCIE AUBRAC DE MORVILLARS <i>Association de promotion du cadre de vie des collégiens</i>	100 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS COMITÉ DE BOUROGNE <i>Association en mémoire des morts pour la France</i>	300 €
COLLECTIF RÉSISTANCE DÉPORTATION 90 <i>Association organisant des manifestations sur le thème de la résistance (concours, expositions)</i>	100 €
TOTAL	11 370 €

SANTÉ

Cabinet dentaire : le projet avance

LE PROJET DE CABINET DENTAIRE À BOUROGNE SE POURSUIT ET ENTRE DÉSORMAIS DANS SA PHASE FINALE.

Après quelques difficultés rencontrées en début de chantier, les travaux ont aujourd'hui bien repris et avancent à un rythme soutenu. Les aménagements intérieurs progressent rapidement : les travaux de plâtrerie et de plomberie sont presque terminés et l'installation électrique est en cours. L'ouverture du cabinet est désormais prévue pour le mois d'octobre. Ce projet

répond à une attente forte du territoire. Les premières demandes de rendez-vous sont d'ores et déjà enregistrées, signe de l'intérêt et du besoin réel pour cette nouvelle offre de soins. ●

→ **À noter**

Les prises de rendez-vous sont d'ores et déjà ouvertes au 03 70 42 06 69.



FIN DES TRAVAUX RUE BERNARDOT

Les travaux réalisés rue Bernardot sont désormais terminés. Cette intervention était devenue nécessaire au regard de l'état très dégradé de la chaussée. Elle a permis de remettre en état la voirie et d'assurer de meilleures conditions de circulation pour les



usagers. Ce chantier a également été l'occasion de poursuivre la mise en valeur du patrimoine communal, avec la restauration d'une partie du mur historique Bernardot et l'aménagement d'un cheminement intégré au parcours découverte de la commune. Au-delà de cette opération, la commune continue d'intervenir de manière progressive et ciblée sur son réseau de voirie, en fonction des besoins et des priorités, afin d'améliorer durablement le cadre de vie.

Coût phase 2 : 117 433,20 TTC
Subvention pour la phase 2 au titre « Aide aux Communes » :
15 000 € du Département
42 188 € du GBCA

TRAITEMENT CONTRE LES CIRONS DANS L'ÉGLISE

La commune a engagé une intervention spécifique au sein de l'église afin de traiter la présence de cirons, insectes susceptibles d'altérer les boiseries. Ce type d'opération, souvent peu



visible, est pourtant essentiel pour préserver durablement le patrimoine communal et éviter des dégradations plus importantes à long terme. Le traitement réalisé permet de sécuriser les éléments concernés et de maintenir l'église dans de bonnes conditions de conservation, dans le respect de ce lieu emblématique de la commune. Comme pour l'ensemble de ses bâtiments, la commune poursuit une politique d'entretien régulière et préventive, afin de préserver son patrimoine dans la durée.

Coût : 920 € HT / 1 104 € TTC

DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LES ESPACES VERTS



Tondeuse autoportée
21 840,40 € TTC

Désherbeurs
RIPAGREEN
6 720 € TTC

Coût total : 28 560,40 € TTC
Subvention :
au titre
« Aide aux Communes »
14 400,16 € du GBCA

AMÉNAGEMENT DU PASSAGE PIÉTON RUE DE BELFORT

Le passage piéton situé rue de Belfort a récemment fait l'objet d'une intervention. Les pavés en place présentaient des affaissements réguliers, rendant la zone inconfortable et peu sécurisée pour les usagers. Afin de remédier durablement à cette situation, il a été fait le choix de retirer ces aménagements et de les remplacer par un revêtement en enrobé plus adapté. Un choix simple pour une solution durable et efficace dans le temps.



Coût : 12 650,40 € TTC

FR&AC

Carnaval de Bourogne

COMME CHAQUE ANNÉE, LE FR&AC A ORGANISÉ SON TRADITIONNEL CARNAVAL DES ENFANTS, UN RENDEZ-VOUS TOUJOURS TRÈS ATTENDU MÉLANT DÉFILÉ, BOUM ET GOÛTER CONVIVIAL.

Malheureusement, une météo particulièrement capricieuse nous a contraints à annuler le défilé en extérieur. Qu'à cela ne tienne : l'événement a su s'adapter pour le plus grand plaisir des participants. La fanfare, fidèle au rendez-vous depuis plusieurs années, a offert une aubade chaleureuse dans la salle du foyer, apportant une ambiance festive et entraînante. La fête s'est ensuite poursuivie avec la boum, animée avec dynamisme par Anthony Baron, qui a su faire danser

petits et grands. Un concours de déguisements a également été organisé, mettant à l'honneur la créativité et l'imagination des enfants, tous plus inspirés les uns que les autres. Enfin, les enfants ont pu se régaler autour d'un buffet généreux composé de beignets, friandises et boissons variées, clôturant cet après-midi festif dans la bonne humeur. Malgré les aléas climatiques, cette édition du carnaval restera un beau moment de partage et de convivialité. ●



CLUB ADOS

Retour sur cette année qui s'achève

DES MOMENTS DE RENCONTRES, DE DÉPASSEMENTS DE SOI, DES ACTIVITÉS ET DES SORTIES LUDIQUES, DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET PARFOIS TRÈS ENDURANTES, DU PARTAGE, DE L'INVESTISSEMENT LORS DES MANIFESTATIONS, APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE LORS DES VEILLÉES, DES SOIRÉES, DES SÉJOURS.

NOS OBJECTIFS :

Les responsabiliser, leur donner de l'autonomie, les aider à gagner en maturité et pour cela la confiance entre l'équipe et les jeunes est indispensable.

Au cours de cette année les jeunes du club ados ont réalisé des actions ponctuelles pour financer des sorties et leur séjour de cet été :

- Participation à la 1^{re} soirée d'Halloween « La maison hantée du Club ados »
- Buvette lors du Chalet de Noël
- Buvette lors de l'apéro-jeux
- Projet auprès de la CAF réalisé par le groupe des grands « Studio : O 'Soleil »

→ Rappel

Pour bénéficier des sorties, séjours, vacances, il est impératif d'être inscrit au club.



Le Club Ados « Le Studio »
6 rue des Écoles
servicejeunesse@bourogne.fr ;
pduarte@bourogne.fr
Facebook : @Club Ado de Bourogne
Instagram : @le_studio_90



Inscription au club : pour l'année 2026-2027

Un midi découverte sera proposée aux élèves de CM2 fréquentant la restauration scolaire, courant du mois de juin.

Portes ouvertes les mercredis 26 août et 2 septembre

Pour venir découvrir le lieu, le mode de fonctionnement, le projet pédagogique de la structure. Venez vous inscrire ou vous réinscrire durant les portes ouvertes !

Un espace pour les jeunes entre 11 et 17 ans (à partir de la 6^e)

Lors de l'inscription, un dossier sera à compléter par les 2 parents. Les pièces à fournir sont les copies du carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire pour l'année 2026-2027, une attestation savoir nager.

PÉRISCOLAIRE

La rentrée approche... et les inscriptions aussi !



LE PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS PRÉPARENT DÉJÀ LA RENTRÉE, ET LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES DU 6 AU 31 JUILLET 2026.

Que vous soyez déjà habitués des lieux ou nouveaux dans l'aventure, tout le monde est concerné ! Les dossiers d'inscription seront remis avec le bulletin scolaire de fin d'année, mais vous pouvez aussi les télécharger directement sur le site de la mairie : www.bourogne.fr. Une fois votre dossier complété, rien de plus simple : envoyez-le par mail à periscolaire@bourogne.fr ou remettez-le directement à l'équipe d'animation pendant le centre de loisirs. Pour les familles déjà inscrites, votre accès au portail famille sera automatiquement reconduit. Pour une première inscription, pas d'inquiétude : un accès personnel et un code vous seront envoyés par mail.

Nous vous souhaitons un très bel été et avons hâte de vous retrouver à la rentrée !

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

→ Besoin d'un renseignement ?

L'équipe est à votre écoute au 07 67 58 86 12 ou au 03 84 27 78 53.



NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE !

Le centre de loisirs ouvre ses portes pendant 4 semaines, du 6 au 31 juillet, pour un été placé sous le signe de la découverte et du voyage à travers les îles. Jeux, activités, animations et escapades transporteront les enfants dans une ambiance estivale et dépaysante. Pour donner un avant-goût de ces aventures, les dernières vacances de printemps ont déjà été riches en découvertes : 30 enfants, maternelles et primaires réunis, ont participé à une belle sortie au Naturoparc d'Alsace, à des défis de construction ou encore à diverses activités manuelles, des moments remplis de curiosité, d'émerveillement et de partage.

i Les places étant limitées, pensez à retourner votre dossier complet dès l'ouverture des inscriptions pour mettre toutes les chances de votre côté.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des actions pour faire vivre l'école



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES CONTINUE DE SE MOBILISER POUR FAIRE VIVRE L'ÉCOLE À TRAVERS DES ACTIONS CONVIVIALES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Avant les fêtes de fin d'années, le goûter de Noël a réuni de nombreuses familles autour d'un moment très attendu par les enfants. Plus récemment, le loto organisé par l'association a connu une belle participation, rendue possible grâce à l'implication des bénévoles et au soutien de nos partenaires locaux. À l'issue des vacances d'hiver, un goûter de carnaval a été proposé aux enfants et, à l'approche des dernières vacances, un goûter de Pâques a éga-

lement conquis les familles. Ces rendez-vous, accompagnés d'ateliers créatifs thématiques, sont des moments de partage très appréciés par petits et grands. Un grand merci à toutes les familles et aux bénévoles qui donnent de leur temps. Les parents qui souhaitent rejoindre l'équipe ou aider ponctuellement sont toujours les bienvenus.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE BOUROGNE - LES COMÈTES



Fête des Familles : 13 juin

L'association prépare également la Fête des Familles qui aura lieu le 13 juin 2026. Dans l'esprit de la traditionnelle kermesse de fin d'année, cette journée se veut encore plus ouverte et conviviale. Toutes les familles du village sont invitées à venir partager ce moment, que les enfants soient scolarisés à l'école de Bourogne ou non. Les aînés sont bien sûr les bienvenus pour profiter des animations, rencontrer les habitants et partager un moment intergénérationnel. Au programme, des jeux, des défis et des animations auxquels parents et enfants pourront participer ensemble, dans une ambiance festive et familiale. Les fonds récoltés lors de ces événements contribuent directement au financement de sorties et de projets pédagogiques pour les classes.

Non à la fermeture d'une classe !

NOUS AVONS TOUS ENTENDU QU'AU NIVEAU NATIONAL, NOUS ALLIONS SUBIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LA BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE. BOUROGNE N'ÉCHAPPE PAS À LA RÈGLE PUISQUE NOUS AVONS REÇU FIN MARS DE LA PART DE LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE UN COURRIER RELATIF À LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026, ÉVOQUANT UNE POTENTIELLE FERMETURE DE POSTE À L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Les raisons qui guident ce choix sont simples : une diminution attendue des effectifs. D'après la DSDEN, il était prévu qu'à la prochaine rentrée 113 élèves soient scolarisés à Bourogne.

Les données issues de l'outil ASCOL 90 montrent que la baisse supposée des effectifs prévue pour 2026 n'est que temporaire. En effet, si une diminution est constatée à la rentrée 2026, les projections annoncent un retour à 124 élèves dès la rentrée 2027 et même une augmentation à 126 à la rentrée 2028, pour 127 en 2025 rappelons-le ! Il s'agit donc d'une variation ponctuelle, qui ne justifie pas une suppression durable de moyens. Et nous savons tous que quand une classe a été fermée, il est bien compliqué de la rouvrir ensuite !

Par ailleurs, les inscriptions pour la rentrée 2026 sont toujours en cours. D'ailleurs, à ce jour, cinq nouveaux élèves supplémentaires ont déjà été inscrits, sans avoir été initialement pris en compte dans les prévisions. Cette dynamique pourrait encore évoluer favorablement dans les prochaines semaines. Et ces chiffres actualisés, la DSDEN ne les avait pas au moment des projections et des décisions !

Ensuite, la commune de Bourogne s'engage fortement en faveur de son école puisque nous allons lancer un programme de travaux conséquent comprenant une rénovation énergétique et une rénovation intérieure complète du bâtiment scolaire, pour un montant prévisionnel supérieur à 800 000 euros. Ce projet structurant s'accompagne également de la création d'un nouvel espace dédié à la cantine scolaire pour un montant de plus de 1 million d'euros.

La fermeture d'une classe viendrait fortement fragiliser la cohérence et la pertinence de ces investissements, pensés pour améliorer durablement les conditions d'accueil des élèves.



Par ailleurs, la commune est pleinement disposée à ouvrir son école à l'accueil d'élèves issus des communes avoisinantes, afin de conforter les effectifs et de participer à une organisation territoriale cohérente de l'offre scolaire.

De plus, la livraison prochaine de six nouveaux logements par Territoire Habitat sur la commune est de nature à accueillir de nouvelles familles et à soutenir les effectifs scolaires à court terme.

Enfin, le développement du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Bourogne, dont les effectifs sont appelés à tripler, laisse présager l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire dans un avenir proche. Cette évolution démographique doit être pleinement intégrée dans l'analyse de la carte scolaire.

Refusant le projet de cette fermeture de poste, tous ces arguments ont été exposés lors d'un

premier entretien à la DSDEN, le 10 février avec Mme l'Inspectrice d'Académie et un Inspecteur adjoint de l'Éducation Nationale pour le 1^{er} degré. Un courrier a ensuite été envoyé, ce qui a provoqué un second entretien, planifié avec le DASEN et Mme l'Inspectrice le 9 avril. Il nous a été expliqué que les conditions d'accueil des élèves à l'école de Bourogne resteraient très favorables et que les décisions ne s'appuyaient pas seulement sur des données quantitatives mais aussi qualitatives. Or, le rapport de l'évaluation nationale menée à la rentrée 2025 s'avère très bon ! C'est ce qui nous avait d'ailleurs été expliqué lors d'un entretien le 2 octobre avec Mme l'Inspectrice.

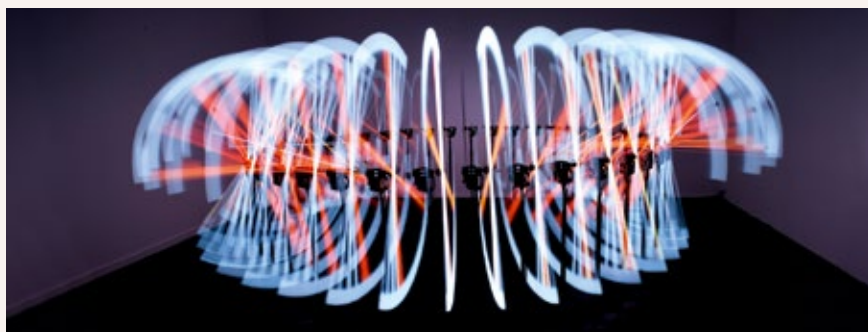
Alors finalement quelle logique s'applique pour notre école : l'équipe enseignante serait-elle sanctionnée de faire un bon travail ? Les élèves de la commune seraient-ils victimes d'être dans une bonne école ?

ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORER LES CULTURES NUMÉRIQUES



L'espace multimédia Gantner est un service du Département du Territoire de Belfort. Antenne de la médiathèque départementale, il est conventionné et labellisé Centre d'Art contemporain d'intérêt national, soutenu par le Ministère de la culture et de la communication, la Direction des affaires culturelles de Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté et la commune de Bourogne



EXPO // FLUX ET CARNAVAL

DU 28 MARS AU 18 JUILLET

Installations cinématiques, lumineuses et musicales du collectif Scale

À l'occasion de la nouvelle exposition de l'Espace multimédia Gantner, nous avons voulu mettre à l'honneur un collectif que nous avons déjà accueilli lors du FIMU 2025, le Collectif Scale. Du 28 mars au 18 juillet, vous aurez l'occasion de découvrir deux nouvelles installations lumineuse, sonore, cinématique et poétique avec Flux et Carnaval.

Collectif Scale : le collectif Scale est un groupe de créatifs issus d'horizons professionnels et artistiques très différents. Scale c'est avant tout une bande de copains passionnés Ils puisent leur inspiration aussi bien dans le monde de l'art contemporain, de la culture pop que de la nature.



ATELIERS

Tout au long de l'année durant les vacances scolaires

Exemples d'ateliers possibles :

Retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Apprendre à l'EMG :

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation... Une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.



Horaires d'ouverture

Mardi au samedi de 14h à 18h

Les horaires sont susceptibles de changer

Accueil téléphonique du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Contact

Espace multimédia Gantner
1 rue de la Varonne
90140 Bourogne
www.espacemultimediagantner.territoiredebelfort.fr
03 84 23 59 72
lespace@territoiredebelfort.fr



Facebook
[@espacemultimeddiagantner](https://www.facebook.com/espacemultimeddiagantner)



Instagram
[espacemultimeddiagantner](https://www.instagram.com/espacemultimeddiagantner)



KERMESSE

JEUDI 9 JUILLET 2026

L'E.M.G. organise une animation type kermesse. Cette manifestation aura lieu de 14h00 à 18h30 et sera implantée sur le parking de l'EMG avec différents petits stands autour de la lecture.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Animations en Réalité Virtuelle

Tout au long de l'année, vous pourrez découvrir une sélection de films en réalité virtuelle explorant divers univers

Apprendre à l'EMG

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation, une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.

Immersion Ludique

À chaque vacances, l'équipe de l'Espace multimédia Gantner vous invite à tester une sélection de jeux-vidéos, d'expériences en réalité virtuelle, découvrir les arts numériques. Un nouveau thème à chaque vacances, ainsi que quelques surprises.

EXPO

Une parenthèse artistique au cœur du village

Les 28 et 29 mars 2026, le foyer rural de Bourogne a ouvert ses portes à l'exposition des arts locaux, offrant aux visiteurs une parenthèse sensible et inspirante.



Tout au long de ces deux après-midi, curieux, passionnés et amateurs d'art se sont succédé, attirés autant par le plaisir de contempler que par celui de découvrir. Les œuvres présentées reflétaient la richesse et la diversité des talents locaux. La section sculpture/terre, guidée par Marie-Agnès Bulet, dévoilait des formes vivantes, façonnées avec délicatesse. Du côté de la peinture huile et acrylique, les créations accompagnées par Christian Odile invitaient à un voyage entre couleurs et émotions. Enfin, l'aquarelle, sous le

regard attentif de Jean-Michel Bassi, offrait des instants de légèreté, où l'eau et le pigment se mêlent avec poésie. L'ensemble de cette manifestation était orchestré par le F.R.A.C. (Foyer Rural des Activités Culturelles), dont l'engagement a largement contribué à la réussite de l'événement. Les visiteurs ont également pu apprécier un accueil chaleureux, ponctué de collations offertes tout au long de ces deux journées, ajoutant une touche conviviale à cette immersion artistique. Au-delà des œuvres, c'est un véritable moment de partage qui s'est dessiné, où échanges et regards se sont croisés dans une atmosphère simple et authentique. Une belle réussite qui confirme, une fois encore, que l'art a toute sa place au cœur de la vie locale. ●

CLUB COLETTE

Porcelaine froide

Le club des anciens du village (Club Colette) a vécu un bel après-midi placé sous le signe de la créativité et de la bonne humeur, à l'occasion d'un atelier de porcelaine froide.

Dans une ambiance chaleureuse et détendue, à partir de simples ingrédients – colle et féculé de maïs – de véritables petites œuvres d'art ont vu le jour : de délicates figurines, toutes différentes, reflétant le talent et la sensibilité de chacune. Cet atelier était animé par Marylin Sénéchal-Grandemange, bien connue pour son dynamisme et sa passion pour les arts créatifs. Elle anime également le club d'aquarelle de Bourogne, où elle transmet avec la même énergie son savoir-faire et son enthousiasme. Ce stage de 2h30 a bien plu à ces dames qui ont pu apprendre les bases de cette technique. Elles ont fabriqué un joli petit objet de décors. Comme à l'habitude elles ont terminé leur après-midi par le traditionnel goûter : café et gâteau confectionné par Alice, responsable de section. Les participantes sont reparties fières avec leurs réalisations, mais surtout heureuses d'avoir partagé un moment convivial et enrichissant. Une expérience qui donne déjà envie de recommencer ! Alors, à quand le prochain atelier ? ●



LES GALOPINS

Un loto sous le signe de la convivialité et du partage !

Ce dimanche 22 mars 2026, l'association Les Galopins de Bourogne a une nouvelle fois réussi son pari en organisant son traditionnel loto des enfants.

Portée par l'énergie et l'implication de Nadine, Corinne, Philippe, Sandrine, Elodie, Asmaa, Stella, Martine et toute l'équipe, cette belle après-midi a rassemblé près de 110 participants, petits et grands, venus partager un moment chaleureux et festif. Entre les parties classiques, maternelles et corses, chacun a pu trouver son bonheur dans une ambiance joyeuse et détendue. Les douceurs proposées

–gâteaux, chocolats et boissons– ont parfaitement accompagné ce temps de convivialité. Un grand merci également aux parents pour leur aide spontanée lors du rangement de la salle : un bel élan de solidarité qui reflète parfaitement l'esprit de cette journée. Bravo à toute l'équipe des Galopins pour cette organisation réussie et ce moment de partage qui fait vivre notre commune ! ●



CYCLISME

Gravel du Lion à Belfort

Le 26 avril 2026 s'est tenue la première édition du Gravel du Lion à Belfort, un événement cycliste organisé par les CycloTouristes Belfortains qui a immédiatement trouvé son public. Avec 195 participants, cette édition inaugurale peut être considérée comme une réussite solide, portée par une météo idéale et une ambiance conviviale.



L'événement proposait six parcours allant de 30 à 150 km, permettant d'attirer un public très varié, du novice au cycliste expérimenté. Ce choix stratégique s'est avéré pertinent : chacun pouvait adapter son effort à son niveau, ce qui a favorisé une participation équilibrée. Les longues distances (130 et 150 km) ont particulièrement attiré, preuve qu'il existe une vraie demande pour des formats exigeants.

Les circuits, en boucle autour de Belfort et Bourogne, ont permis de découvrir des paysages variés mêlant forêts, étangs et vues sur les Vosges et le Jura. Le ra-

vitaillement principal à Bourogne a constitué un point central de convivialité, malgré une affluence qui a mis à l'épreuve les stocks.

L'événement a rassemblé des participants venus de toute la France et même de Suisse, avec une large diversité d'âges, de 10 à près de 80 ans. Certains jeunes ont particulièrement marqué les esprits en réalisant des performances impressionnantes, notamment deux d'entre eux ayant parcouru 100 km en solo.

L'esprit Gravel — liberté, autonomie et entraide — était au cœur de la journée, avec une ouverture à tous types de vélos, y compris VTT et vélos électriques. L'organisation, assurée par des bénévoles, a joué un rôle clé dans la réussite globale.

En revanche, il faut rester lucide : 195 participants pour une première, c'est bien, mais encore loin d'un événement majeur. Le vrai test sera la capacité à fidéliser et à faire grandir l'événement.

Conclusion : une première édition prometteuse, bien pensée, mais qui devra monter en puissance pour s'inscrire durablement dans le paysage des événements Gravel. ●

SOLIDARITÉ

Une Rose, Un Espoir est revenu dans la commune cette année

Samedi 25 avril, de 13h45 à 15h30, les motards, les bras chargés de roses, ont sillonné les rues de la commune et sont venus à la rencontre des habitants. Ils ont proposé une rose en échange d'un don minimum de 2 €, au profit de la Ligue contre le cancer.

Comme chaque année les motards ont pris plaisir à venir à Bourogne sachant qu'ils sont toujours bien accueillis, ils ont droit à leur traditionnelle collation composée de boissons, tartes, madeleines, petits choux à la crème préparés par notre équipe. Durant tout ce week-end, les motards ont sillonné les communes du territoire de Belfort.

Le bénéfice de leurs actions va contribuer à deux projets médicaux innovants portés par le Dr Spicariolen et le Professeur Gay de l'Hôpital de Trévenans. Le premier concerne un endoscope thérapeutique de nouvelle génération, conçu pour explorer avec précision la zone nasalaryngée, du nasopharynx aux cordes vocales. Grâce à son design fin, flexible et peu invasif, il améliore à la fois le confort du patient et la qualité du diagnostic, permettant des examens plus fiables et des traitements mieux adaptés.

Le second projet porte sur l'acquisition de quatre sondes vaginales stérilisables utilisées avec un système laser pour traiter les troubles vulvo-vaginaux. Cette technologie, encore rare, répond à une forte demande régionale. Le Professeur Gay est actuellement le seul praticien hospitalier dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté à proposer ce traitement, accessible sans coût pour les patientes ayant ou ayant eu un cancer.

Merci à vous tous pour votre contribution. ●

PÊCHE

La relève assurée à l'AAPPMA de Bourogne

LA JEUNESSE ÉTAIT À L'HONNEUR LORS DE LA FINALE DÉPARTEMENTALE QUI S'EST DÉROULÉE À L'ÉTANG EMPRUNT N°9 À BOTANS (90), OÙ LES JEUNES TALENTS DE L'AAPPMA DE BOUROGNE ONT RÉPONDU PRÉSENTS AVEC DÉTERMINATION ET PASSION.

Parmi les 28 participants, Adel Merdjana-Gobetti, qui représentait fièrement l'association, s'est distingué en décrochant la première place dans la catégorie junior avec une truite de 37 cm, record de la journée. Une performance remarquable qui confirme la vitalité et l'avenir prometteur de la relève au

sein de l'association. Cette victoire lui ouvre désormais les portes de la finale régionale, prévue au mois de juin, où il portera à nouveau les couleurs de Bourogne. L'ensemble des membres de l'AAPPMA tient à le féliciter chaleureusement pour ce résultat exemplaire, fruit de son engagement et de son travail.

MOT DU PRÉSIDENT

« La relève est assurée à l'AAPPMA de Bourogne. Nos jeunes sont présents et engagés, comme en témoigne cette belle performance lors de la finale départementale. Nous sommes fiers de voir des jeunes passionnés porter haut les valeurs de notre association. Félicitations à Adèle pour cette première place qui récompense son investissement et qui annonce un bel avenir pour notre structure. »

MOT DU CHAMPION

« Je me suis inscrit à ce championnat pour représenter Bourogne et son AAPPMA, dont je suis fier. Je remercie Fabien ainsi que les anciens du village, qui m'ont tout appris et m'ont permis d'en arriver là aujourd'hui. »



Une belle rencontre autour de la pêche à Bourogne



À l'étang du Lamponot de Bourogne, la pêche a récemment pris une dimension particulière. L'AAPPMA locale a accueilli deux groupes de jeunes en situation de handicap pour des journées d'initiation, placées sous le signe du partage et de la découverte.

Ici, pas de théorie inutile : les jeunes sont directement plongés dans la pratique. Montage des lignes, choix des appâts, lancer, attente... tout est mis en œuvre pour leur faire vivre une vraie expérience de pêcheur. Encadrés par des bénévoles passionnés, ils apprennent à observer, à rester calmes et concentrés, des qualités essentielles pour espérer voir le flotteur s'enfoncer. Et quand vient la touche, l'émotion est immédiate. Fierté, excitation, parfois surprise : chaque poisson attrapé devient une victoire.

Au fil de la journée, les jeunes gagnent en assurance, s'entraident et partagent un moment simple, loin du quotidien. Au-delà de l'apprentissage, ces sorties sont avant tout des instants de plaisir. Toucher un poisson, manipuler les appâts, être au contact de la nature... autant de sensations qui marquent et font progresser. Avec ces rencontres, l'AAPPMA de Bourogne rappelle une chose essentielle : la pêche est une activité accessible à tous, capable de rassembler, d'apaiser et de faire grandir. ●

RÈGLEMENTATION

Vivons ensemble, dans le respect



BRUIT DE VOISINAGE RESPECTONS LES HORAIRES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils motorisés (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) sont autorisés uniquement :

- **du lundi au vendredi :**
9h à 12h / 14h30 à 19h
- **le samedi :**
9h à 12h / 14h à 19h
- **le dimanche et jours fériés :**
de 10h à 12h



CITY PARK POUR TOUS, DANS LE RESPECT

L'accès et l'utilisation du City Park sont autorisés tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés : de 9h30 à 21h. En dehors de ces horaires, l'accès est interdit afin de préserver la tranquillité des riverains.

CHIENS TRANQUILLITÉ ET PROPRIÉTÉ

Les propriétaires de chiens doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que leurs animaux troublent la tranquillité du voisinage par des aboiements prolongés ou répétés. **En cas de non-respect : amende de 68 €.** Le ramassage des déjections canines est obligatoire sur l'ensemble de l'espace public. **En cas de non-respect : amende de 70 €.**



STATIONNEMENT STOP AUX TROTTOIRS ENCOMBRÉS

Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Il gêne la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite, et peut les mettre en danger en les obligeant à se déporter sur la chaussée. **Merci de stationner uniquement sur les emplacements autorisés et de respecter les espaces réservés aux piétons.**



État civil

Du 1^{er} novembre 2025
au 31 mai 2026

NAISSANCES

2 NOVEMBRE
Dragan JOVANOVIĆ
20 rue de Belfort

14 JANVIER
Ella MENETRIER
3 rue Louis Lablotier

26 JANVIER
Alya CANTURK
13 C rue de la Gare

28 FÉVRIER
Noé BARROS
5 rue Derrière l'Église

4 AVRIL
Esmée RENAUD
2 rue de la Varonne

MARIAGES

12 DÉCEMBRE
Jimmy BREUILLOT et Maud THOMAS
23 rue de Belfort

DÉCÈS

2 DÉCEMBRE
Pascale GUY
14 rue Vivaldi

18 MARS
Jean-Claude GROSS
11 rue de Delle

8 AVRIL
Denise BITARD née BESANÇON
4 rue Haute

14 MAI
François DÉMOLY
9 rue de la Gare

→ Retrouvez tous les arrêtés sur : bourogne.fr

POINT DE SITUATION

Distributeur automatique de billets

L'année dernière, le distributeur automatique de billets (DAB) de la commune a été victime d'une tentative d'intrusion, entraînant sa mise hors service.

Suite au passage des experts, il a été nécessaire de prévoir le remplacement de la porte par un modèle blindé, afin de garantir un niveau de sécurité adapté. L'agence bancaire va prochainement lancer la fabrication de cette nouvelle porte. Ce

type d'équipement nécessite un délai de réalisation estimé entre 6 et 8 semaines. Encore un peu de patience est donc nécessaire. Si le calendrier est respecté, nous espérons un retour à la normale d'ici la fin de l'été.